



GREEN
CLIMATE
FUND



GUIDE DE FORMATION POUR L'INTEGRATION D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA PLANIFICATION ET LA BUDGETISATION

Septembre 2020

Elaboré par :

KOULARAMBAYE K. Julien Expert
environnementaliste

Consultant Indépendant



SOMMAIRE

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES FIGURES	4
PREFACE.....	5
DEFINITION ET CONCEPTS CLIMATIQUES CLES	7
INTRODUCTION	9
I. Bref aperçu sur les changements climatiques, la problématique de l'adaptation et les défis pour le développement local au TCHAD	10
1.1 Changements climatiques et problématique de l'adaptation	10
1.2. Défis des changements climatiques pour le développement local au Tchad	10
II. Approche pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification	11
III. Méthodologie pour la planification en matière de changements climatiques	12
1. PHASE I : PREPARATOIRE.....	14
Etape 1 : Mise en place d'une équipe multi-acteurs et pluridisciplinaire	14
Etape 2 : Concertation entre acteurs sur les modalités d'intégration	15
Etape 3 : Elaboration d'un plan d'action.....	16
2. PHASE II : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF.....	17
Etape 4 : Établir le profil climatique du pays.....	17
Etape 5 : Analyse de la vulnérabilité sociale et climatique des modes d'existences	19
Etape 6 : Identification, priorisation et planification des priorités d'adaptation.....	21
Etape 7 : Restitution et validation du diagnostic participatif.....	24
3. PHASE III : PLANIFICATION DES PRIORITES.....	25
Etape 8 : Elaboration du Plan d'action prioritaire d'adaptation	25
Etape 9 : Intégration du plan d'action dans le document de planification ciblée	27
Etape 10 : Budgétisation	27
Etape 11 : Adoption et Approbation du document de planification ciblée.....	28
Etape 12 : Intégration de l'adaptation du changement climatique dans le système de suivi évaluation.....	28
Etape 13 : Recherche de financement et mise en œuvre.....	29
CONCLUSION	32
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	33
ANNEXES	34

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
CC	Changement Climatique
PDL	Plan de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PMA	Pays les Moins Avancés
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
ODD	Objectifs du Développement Durable

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Institutions chargées de la planification et budgétisation	12
Tableau 2 : Différentes phases d'intégration du Changement climatique dans la planification et la budgétisation	13
Tableau 3 : Moyens d'existences des communautés	19
Tableau 4 : d'Identification les mesures d'adaptation en vue de réduire la vulnérabilité de la localité	22
Tableau 5 : Exemple d'options et de mesures d'adaptation aux changements climatiques.....	22
Tableau 6 : prioriser les mesures d'adaptation.....	23
Tableau 7 : Grille d'Analyse Multicritère	25
Tableau 8 : Principales sources de financement extérieur	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : importance de la mobilisation des parties prenantes	15
Figure 2 : Risques /aléas climatiques observés	20
Figure 3 : Cartographie des aléas.....	20
Figure 4 : Matrice de sensibilité.....	21
Figure 5 : choix des mesures d'adaptations	26
Figure 6 : Gestion traditionnelle /Gestion axée sur les résultats.....	29

PREFACE

L'adoption le 9 mai 1992, au siège des Nations Unies à New York, de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques a constitué la première réponse internationale au problème du réchauffement planétaire et une avancée capitale dans l'approche, les méthodes, les moyens et outils pour faire face aux impacts du changement climatique. L'entrée en vigueur de cet instrument international le 21 mars 1994 a lancé le processus de sa mise en œuvre effective par les Etats.

La préoccupation de l'intégration des politiques et mesures destinées à protéger le système climatique dans les programmes nationaux de développement est contenue dans l'article 3.4 de la Convention elle-même et dans certaines décisions de la Conférence des Parties dont la Décision 1/CP.13 sur le Plan d'Action de Bali adoptée le 15 décembre 2007. Aux termes de cette décision, il a été demandé à toutes les Parties de réfléchir à une action renforcée sur l'adaptation en envisageant notamment l'intégration des mesures d'adaptation dans les plans sectoriels et nationaux, dans des projets et des programmes spécifiques.

Le présent guide s'inscrit dans cette optique et tient compte des réalités nationales du Tchad.

Il importe de rappeler que dans son quatrième rapport, le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC, 2007), souligne que les changements climatiques et leurs incidences sont une réalité. De son côté le PNUD en 2007 reconnaît que les changements climatiques constituent une sérieuse menace pour la croissance et le développement durable, ainsi que pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Afrique.

Le réchauffement global et l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes constituent des risques pour l'ensemble des écosystèmes et des systèmes humains du territoire Tchadien.

Face à ces réalités, la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, que le Tchad a ratifiée, a préconisé, entre autres mesures, l'adaptation pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques (CCNUCC, 1992). Mais pour être efficace, l'adaptation ne doit point se limiter aux actions menées au niveau central des pays et devrait faire l'objet d'une appropriation par les acteurs du développement local.

Le Tchad, de par sa politique de décentralisation et de déconcentration, a opté pour la gestion du développement par les acteurs au niveau local. Cela suppose que ces derniers doivent être capables de faire face aux nombreux défis liés au développement local dont l'adaptation aux changements climatiques. Mais il n'est pas toujours évident que ces acteurs disposent des capacités nécessaires pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Il serait vraiment intéressant que déjà au niveau local, l'adaptation soit une réalité. Or il n'en serait

ainsi que si en amont l'adaptation aux changements climatiques est prise en compte dans la planification du développement local.

Ce guide permettra donc de manière effective d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les différents documents de planification du développement local. Il sert de fil conducteur et d'appui à la prise en compte effective de l'adaptation au niveau local et s'adresse aux élus locaux, aux agents techniques des mairies et des services déconcentrés de l'Etat. Il est à espérer qu'il contribuera à rendre effective l'intégration de l'adaptation dans tous les projets, programmes et stratégies de développement des Communes du Tchad et s'étendre ainsi au-delà des Plans de développement locaux (PDL).

DEFINITION ET CONCEPTS CLIMATIQUES CLES

Les termes et concepts suivants sont régulièrement utilisés dans les domaines du changement climatique et du développement.

Changements climatiques :

- **GIEC, 2007** : Changement dans l'état du climat sur une période de temps relativement longue, de l'ordre des décennies ou plus
- **CCNUCC, 1992**, article 1 : "Changement de climat attribué directement ou indirectement à l'activité humaine qui altère la composition de l'atmosphère et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée sur des périodes de temps comparables".

Vulnérabilité aux changements climatiques :

- Degré de capacité d'un système de faire face ou non aux effets néfastes du changement climatique (y compris la variabilité climatique et les extrêmes). (GIEC 2007).
- La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme de l'évolution climatique, des variations auxquelles le système est exposé, de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation.
- **Vulnérabilité = Exposition + Sensibilité – Capacité d'adaptation**

Exposition :

- Capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement, la capacité de s'organiser et la capacité de s'adapter au stress et aux changements (GIEC 2007).

Sensibilité : Degré auquel un système est affecté – de manière négative/bénéfique, directement/indirectement – par la variabilité et/ou les changements climatiques (GIEC 2007). En d'autres termes, c'est le Degré de capacité d'un système de faire face ou non aux effets néfastes du changement climatique (y compris la variabilité climatique et les extrêmes).

Capacité d'adaptation : « Ensemble des capacités, des ressources et des institutions d'un pays ou d'une région lui permettant de mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces. » (GIEC 2007).

Adaptation : « L'adaptation aux changements climatiques indique l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques. » (Source : GIEC 2001).

- **Adaptation par anticipation** : Mesures prises pour se préparer aux changements climatiques
- **Adaptation par réaction** : Mesures prises quand les effets des changements climatiques sont déjà connus

Risque climatique ; Combinaison entre la probabilité que se produise un phénomène néfaste et ses conséquences (exemple : cyclone tropical, sécheresse, inondation). (PNUE 2011).

Sensibilité : Degré auquel un système est affecté – de manière négative/bénéfique, directement/indirectement – par la variabilité et/ou les changements climatiques (GIEC 2007).

Résilience ; « Capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement, la capacité de s'organiser et la capacité de s'adapter au stress et aux changements. » (GIEC 2007).

Capacités d'absorption : capacité d'un système à développer des actions protectrices pour faire face aux chocs climatiques qui risquent de continuer du fait des CC.

Capacités de transformations : aptitude à réaliser des changements économiques, sociaux culturels, politiques, technologiques pour réduire la vulnérabilité face au CC.

Planification : Elaboration et organisation d'activités au moyen de plans établis pour une durée de plusieurs années et en fonction de priorités établies.

INTRODUCTION

Le **4^{ème} et 5^{ème} rapport d'évaluation** du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC, 2007) ont révélé que l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables aux incidences de la variabilité et des changements climatiques, en raison de pressions multiples et d'une capacité d'adaptation réduite. Cette vulnérabilité viendra intensifier les contraintes économiques, politiques et humanitaires que connaissent déjà les pays de la région et réduire considérablement leur capacité d'éliminer l'extrême pauvreté.

La République du Tchad comptant parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), vit aussi cette triste réalité. Des interventions systématiques sont requises à tous les niveaux (national, local), de la planification et de la mise en œuvre du développement pour éviter de mettre un frein au progrès économique ou de compromettre le développement.

Depuis 1997, le Tchad a mis en œuvre la décentralisation, qui implique que le développement soit aussi pensé et géré à un niveau plus bas. De ce fait, le développement doit se baser sur les potentialités locales qui dépendent largement des ressources naturelles très sensibles aux changements locaux. Ainsi, la problématique de l'adaptation aux changements climatiques doit désormais être prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement local afin que les efforts de développement ne soient pas vains.

Ainsi, Il est donc important de gérer les risques climatiques dans le cadre des démarches de développement. C'est dans ce contexte qu'il faut intégrer le changement climatique comme une question transversale dans les plans de développement pour permettre de protéger les progrès durement réalisés à ce jour - et à faire dans l'avenir - en matière de réduction de la pauvreté à travers le monde.

L'intégration du changement climatique dans les politiques, plans et projets nationaux de développement permet de : i) Réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique et à la variabilité, ii) Renforcer la capacité d'adaptation des communautés et des activités nationales face aux impacts du changement climatique, et iii) Garantir un développement durable et d'éviter des décisions susceptibles de générer une maladaptation.

Du point de vue structure, ce guide comporte dans sa première partie, un bref aperçu sur les changements climatiques, la problématique de l'adaptation et les défis pour le développement au Tchad. La deuxième partie présente une approche pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification.

I. Bref aperçu sur les changements climatiques, la problématique de l'adaptation et les défis pour le développement local au TCHAD

1.1 Changements climatiques et problématique de l'adaptation

Selon le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, 2007, les changements climatiques et leurs incidences sont déjà une réalité. Car elles se manifestent par la hausse de la température moyenne à l'échelle du globe (+0.7°C), l'élévation du niveau de la mer, etc. aux impacts entre autres la perte de la biodiversité sous forme de disparition d'espèces animales et végétales.

L'adaptation constitue l'une des principales façons préconisées par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC, 1992) pour faire face aux changements climatiques. Divers types d'adaptation sont à distinguer à savoir notamment l'adaptation anticipée ou réactive, l'adaptation de caractère public ou privé et l'adaptation autonome ou planifiée.

Les pays en développement et notamment les pays les moins avancés (PMA) dont le Tchad sont extrêmement vulnérables aux incidences de la variabilité et du changement climatique, en raison des ressources limitées et de leur faible capacité d'adaptation.

Certains individus ou groupes au sein des sociétés c'est-à-dire les femmes et les enfants disposent d'une capacité d'adaptation insuffisante ou apparaissent comme les plus vulnérables aux changements climatiques. Les besoins en matière d'adaptation doivent être coordonnés de façon intégrée avec le développement économique et social.

Ainsi, la problématique de l'adaptation aux CC doit désormais être prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement local afin que les efforts de développement ne soient pas vains.

L'intégration des mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques permet de réduire durablement de la vulnérabilité des communautés locales.

1.2. Défis des changements climatiques pour le développement local au Tchad

Les changements climatiques est un défi pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine du développement et constitue une contrainte à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD). En effet, l'extrême pauvreté de certains pays de l'Afrique du Sahel, les fréquentes catastrophes naturelles telles que la sécheresse et les inondations, et la forte dépendance de l'agriculture aux pluies contribuent à la vulnérabilité de la région aux changements climatiques. En outre, les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau qui représentent la plus grande part des moyens de subsistance dans presque tous les pays du sahel seront sérieusement affectés à l'horizon 2020 (GIEC, 2007). En réalité, les activités, les entreprises et les

ressources dont vivent les populations de cette région sont tributaires des conditions climatiques car, leur état de pauvreté ne leur permet pas l'accès aux technologies modernes.

Les ressources naturelles étant très soumises aux risques climatiques, les moyens et modes d'existence le sont eux-aussi alors que les risques climatiques, les moyens et modes d'existence varient d'une zone agroécologique à une autre et d'une commune à une autre.

C'est pourquoi, les communes ayant en charge le développement local doivent inscrire les préoccupations des changements climatiques au rang des défis majeurs. Cependant, il faut noter que les capacités pour inciter et renforcer l'adaptation aux changements climatiques au niveau décentralisé sont relativement limitées. Bien que des mécanismes endogènes de préventions existent déjà, peu d'exercice de planifications adaptatives ont actuellement lieu et des communautés locales ne sont pas encore entièrement engagées dans les actions adaptatives.

Le Tchad est classé au 187^{ème} rang (sur 189) à l'échelle mondiale selon l'indice de développement humain (PNUD, 2018). A l'échelle mondiale, le Tchad est également classé parmi les pays les plus vulnérables (179/181) et les moins préparés pour faire face au CC. Le PANA (2009) et la CPDN (2015) ont prioritairement identifié les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des ressources en eau comme les plus vulnérables au CC.

Il est donc opportun de développer des stratégies et mesures locales d'adaptation afin que les effets négatifs des changements climatiques sur les populations, les ressources naturelles et les activités économiques soient réduits. L'élaboration de ces stratégies et leur mise en œuvre sont bien possibles si les conditions requises sont réunies. Il s'agit de la participation active de tous les acteurs, la mobilisation effective des ressources nécessaires et la volonté politique.

II. Approche pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification

En raison de la nature complexe des changements climatiques, il est impossible de désigner un seul ministère comme responsable de la mise en œuvre de mesures pour lutter contre les changements climatiques. Ces mesures doivent être planifiées et intégrées à différents niveaux, du national au local. En plus d'une coordination « verticale », la planification en matière de changements climatiques doit également être coordonnée de manière « horizontale », c'est-à-dire entre différents secteurs.

Le processus d'intégration sera conduit par une commission multi-acteurs et pluridisciplinaire mise en place avec toutes les parties prenantes. Cette commission est mise en place par la structure la plus concernée par le document de planification ciblée. Ci-dessous les institutions chargées de la planification.

Tableau 1 : Institutions chargées de la planification et budgétisation

Institutions chargées de la planification	Points d'entrée
Gouvernement national et ministères intersectoriels	<ul style="list-style-type: none">• Document de stratégie pour réduire la pauvreté ;• Plan national de développement ;• Elaboration et examen des attributions dans le budget national (ex : cadre des dépenses à moyen terme, examen des dépenses publiques).
Ministères sectoriels	<ul style="list-style-type: none">• Politiques, stratégies et plans sectoriels (ex : plan sectoriel de l'agriculture) ;• Elaboration des budgets sectoriels ;• Examen des dépenses publiques.
Autorités infranationales	<ul style="list-style-type: none">• Politiques de décentralisation ;• Plans régionaux ;• Elaboration des budgets infranationaux.

III. Méthodologie pour la planification en matière de changements climatiques

Cette partie présente une méthodologie **axée sur trois (03) phases scindées en 13 étapes pour élaborer des stratégies pour un développement résilient au climat et sobre en émissions**. Le processus de planification en matière de changements climatiques comprend trois phases : **1. Phase préparatoire ; 2. Phase de diagnostic participatif et 3. Phase de planification**.

Tableau 2 : Différentes phases d'intégration du Changement climatique dans la planification et la budgétisation

Phases du processus	Étapes	
Phase I : préparatoire	Étape 1 :	Mise en place d'une équipe multi-acteurs et pluridisciplinaire
	Étape 2 :	Concertation entre acteurs sur les modalités d'intégration
	Étape 3 :	Elaboration d'un plan d'action
Phase II : Diagnostic participatif	Étape 4 :	Établir le profil climatique du pays
	Étape 5 :	Analyse de la vulnérabilité sociale et climatique
	Étape 6 :	Identification, priorisation et planification des priorités d'adaptation
	Étape 7 :	Restitution et validation du diagnostic participatif
Phase III : planification des priorités	Étape 8 :	Elaboration du Plan d'action prioritaire d'adaptation
	Étape 9 :	Intégration du plan d'action dans le document de planification ciblée
	Étape 10 :	Budgétisation
	Étape 11 :	Adoption et Approbation du document de planification ciblée
	Étape 12 :	Intégration de l'adaptation du changement climatique dans le système de suivi évaluation
	Étape 13 :	Recherche des financements

Ces étapes sont recommandées pour parvenir à une profonde intégration des changements climatiques dans les politiques, les plans et projets de développement nationaux. Toutefois, chaque pays peut et doit adapter cette approche selon les circonstances nationales. Chacune de ces étapes est présentée en détail ci-après.

Objectifs et les différentes phases de l'intégration du changement climatique dans la planification

1. Objectif global

L'objectif principal visé par le présent guide est de renforcer les capacités institutionnelles et la résilience des communautés locales à travers l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de planification sectorielle et dans les plans de développement locaux (PDL).

2. Différentes phases d'intégration du changement climatique dans la planification

Trois phases permettent l'intégration du CC dans la planification : Phase préparatoire, Phase de diagnostic et planification des priorités.

1. PHASE I : PREPARATOIRE

Cette phase permet aux différentes parties prenantes de prendre conscience de l'utilité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification locale. Elle est structurée en 3 étapes.

Etape : 1 Mise en place d'une équipe multi-acteurs et pluridisciplinaire

Cette étape vise une Prise de décision à travers la mise en place d'une équipe multi-acteurs et pluridisciplinaire réunissant tous les parties prenantes.

Les parties prenantes sont définies comme l'ensemble des organismes, organisations et individus qui pourraient être touchés par les décisions prises.

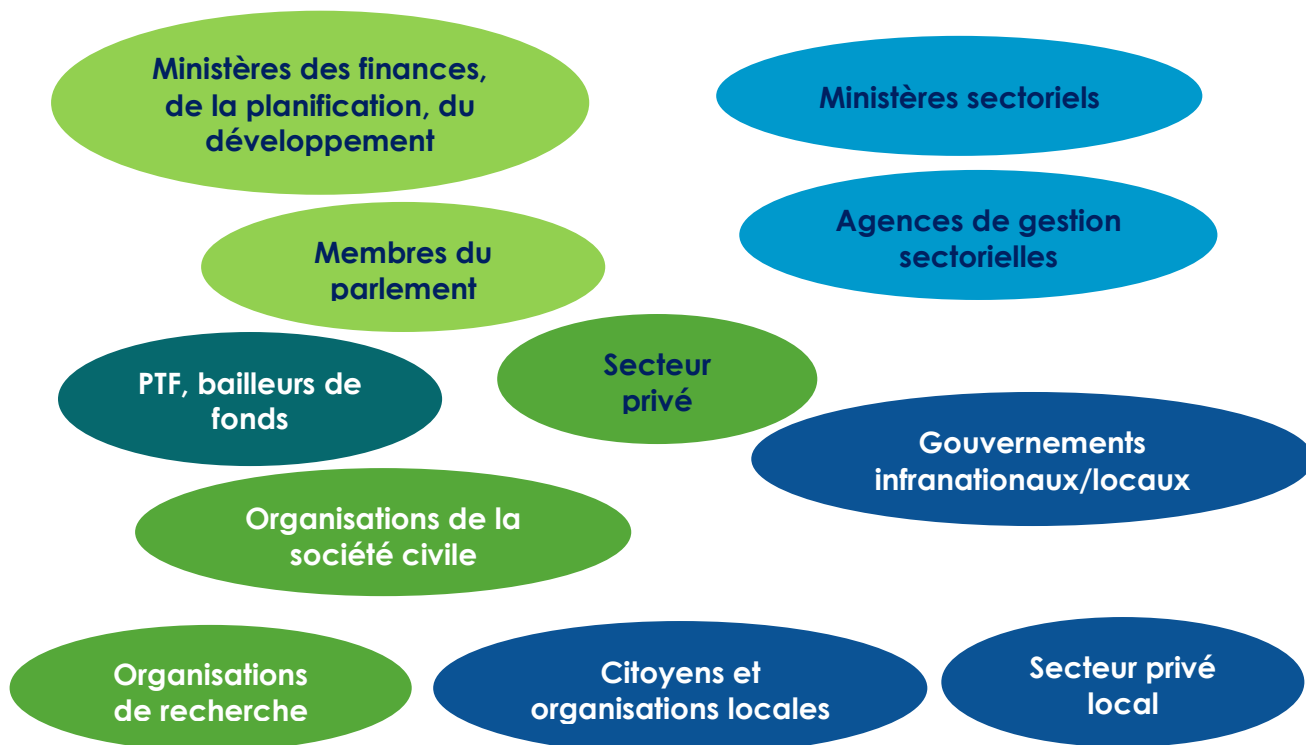
Objectifs :

- Susciter la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification ;
- Faire approprier le processus à la Commission « Intégration ».

Activités :

1. Identification des acteurs clés et des personnes ressources ;
2. Elaboration des Termes de Référence des personnes ressources. C'est pour permettre la mise en place d'une commission des personnes ressources chargées de l'intégration de l'adaptation de CC dans le cas des plans de développement locaux ;

Cette commission pourrait être constituée des représentants des parties suivantes :



3. Elaborer un plan d'action pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification.

Outils et supports méthodologiques :

- Convocations
- Ateliers / Forum d'échanges
- Kit d'informations **Principaux acteurs**
- Commission « Intégration »

Exemple : importance de la mobilisation des parties prenantes

Figure 1 : importance de la mobilisation des parties prenantes



Source :

Résultats attendus :

- La délibération sur la décision d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement local est faite ;
- Les termes de références des consultants à impliquer dans le processus d'intégration de l'adaptation du CC sont élaborés ;
- Le chronogramme des activités liées à l'intégration est élaboré.

Etape :
2

**Concertation entre acteurs sur les
modalités d'intégration**

Objectifs :

- Informer les parties prenantes sur la décision d'intégration ;
- Sensibiliser les populations sur les enjeux et l'importance de l'intégration ;
- Valider le calendrier d'exécution avec les acteurs locaux.

Activités :

1. Prise de contact et information des autorités et des partenaires ;
2. Concertation entre acteurs autour du calendrier ;
3. Information et sensibilisation des Populations ;

Outil et support méthodologique :

- Visites et tournées de sensibilisation

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Personnes ressources ;
- Services techniques compétents ;
- Communautés locales.

Etape :
3

Elaboration d'un plan d'action

Objectif :

- Etablir un calendrier et un budget prévisionnel en vue de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification ;

Activités :

1. Identifier les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires ;
2. Elaborer un budget prévisionnel ;
3. Elaborer un calendrier indicatif.

Outils et supports méthodologiques :

- Atelier de programmation

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Représentants des structures impliquées (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.).

Résultats attendus :

- Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires sont disponibles ;
- Le budget prévisionnel est élaboré ;
- Calendrier d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification.

2. PHASE II : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Des méthodes variées peuvent être utilisées pour bâtir une base d'informations pour la planification, telles que le diagnostic conjoint ou participative.

Le diagnostic participatif est une approche de la planification du développement qui implique une sérieuse prise en compte des points de vue de tous les membres concernés dans la communauté et qui nécessite un consensus sur les programmes de développement communautaire. La préoccupation majeure du diagnostic participatif est la responsabilisation, le partage d'expériences et de connaissances en vue de créer des consensus et générer des engagements.

Au cours de cette phase de diagnostic participatif, le degré de vulnérabilité et les possibilités d'adaptation seront évalués.

Etape : 4

Établir le profil climatique du pays

Le « profil climatique » d'un pays est un document succinct, facile à comprendre qui contient les informations les plus pertinentes sur les contextes climatiques historiques, actuels et prévus, ainsi que sur les effets potentiels du changement climatique et de la variabilité climatique. L'établissement du profil climatique du pays consiste à faire ressortir les informations climatiques les plus notables, telles que :

- ✧ Les effets environnementaux prévus du changement climatique ;
- ✧ Les effets socio-économiques prévus ;
- ✧ Les risques historiques de catastrophes ;
- ✧ Les populations et principaux secteurs vulnérables ;
- ✧ Les mesures d'adaptation possibles.

Objectif :

- Créer un résumé des informations disponibles sur le climat national pour un public qui regroupe des individus qui ne sont pas des experts climatiques.

Activités :

1. **Examiner** les documents internationaux et nationaux pour recueillir des informations sur le contexte climatique passé, actuel et prévu ;
2. **Rédiger un rapport** qui comprend les sections suivantes : i) **Situation générale** : Description des facteurs pertinents tels que la géographie, les saisons et les caractéristiques climatiques actuelles du pays, les variations et les pics de température/précipitations. ii) **Tendances historiques** : Les tendances pertinentes en matière d'observations météorologiques ; la fréquence, l'intensité et l'apparition de types de sécheresses, d'inondations, de tempêtes, les informations sur le changement du niveau de la nappe d'eau souterraine. Tendances basées sur des données scientifiques et enrichies par d'autres registres (par exemple, par les

souvenirs de personnes âgées, des preuves de changement en raison de modifications des coutumes ou pratiques). lii) **Changement climatique futur** : Les changements prévus dans les paramètres pertinents, tels que les précipitations, l'humidité de l'air et du sol, la variabilité climatique, la fréquence et l'intensité des événements extrêmes ; incertitude des projections. V) **Impacts potentiels du changement et de la variabilité climatiques** : Les secteurs sensibles et / ou vulnérables (utiles si présentés sous forme de tableau, et lors de la communication d'impacts nationaux spécifiques). Si disponibles, peuvent inclure des mesures d'adaptation potentiellement viables. Vi) **Mesures d'adaptation** (peuvent déjà être mentionnées dans la littérature).

3. **Générer un résumé analytique** (pas plus de quatre pages) de l'information et la problématique la plus importante. Peut être utilisé comme un document en soi sous forme de dépliant.

Outil :

Guide de travail

Idées de travail

Quels sont les impacts potentiels du changement et de la variabilité climatiques dans votre pays ?

Quels sont les groupes d'individus et les secteurs susceptibles d'être vulnérables à ces impacts ?

Quelles sont les sources d'informations pertinentes sur le climat que vous examinerez ?

Etape : 5 Analyse de la vulnérabilité socio-économique des modes d'existence

C'est est une approche de la planification du développement qui implique une prise en compte des points de vue des membres de la communauté et qui nécessite un consensus sur les programmes de développement communautaire.

Objectif : Évaluer la sensibilité de la zone ou secteurs aux risques climatiques

Activités :

1. Identifier les risques climatiques récurrents de la localité (communes, départements) ;
2. Identifier les modes et moyens d'existence vulnérables aux changements climatiques de la zone ou secteurs ;
3. Évaluer le degré de vulnérabilité des modes d'existence.

Les moyens d'existences des communautés peuvent être définis à partir des indicateurs et sous indicateurs suivants : Physique (disponibilité de terre agricole, qualité d'habitation, nombre de points d'eau potable,...), social (existence et fonctionnement d'une organisation paysanne, existence des associations d'entre aide,...), Humain (accès aux soins de santé, nombre de personnel qualifié professionnellement,...), économique (existence de salaire, des AGR, ...) Naturel (terres, cours d'eau, degrés de dégradation des terres,...). Exemple de tableau (tableau 1) pour identifier les moyens d'existences des communautés.

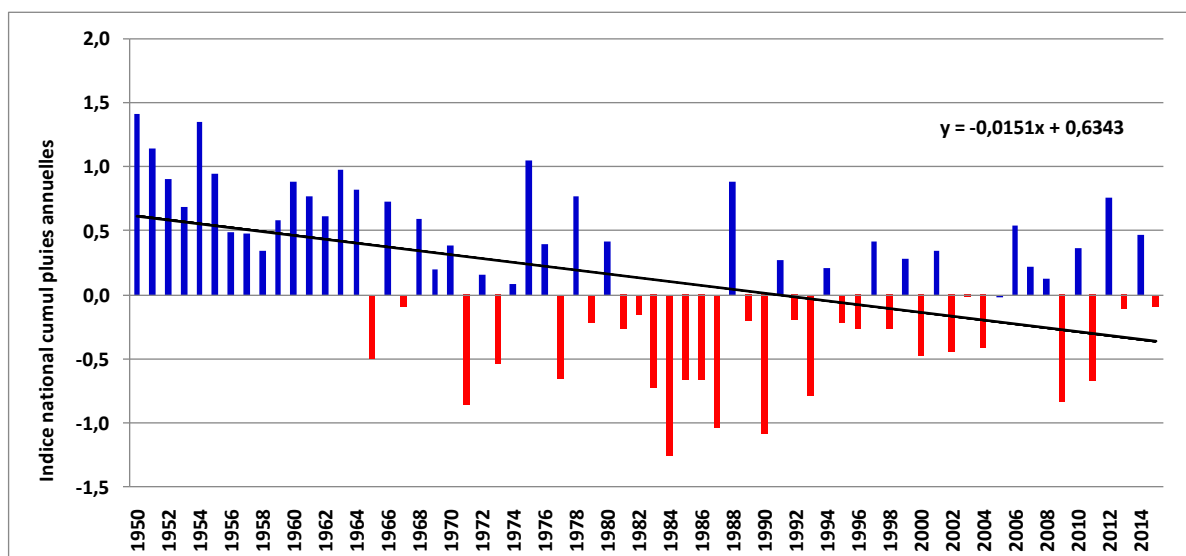
Tableau 3 : Moyens d'existences des communautés

Indicateurs	Sous-indicateurs
Physique	disponibilité de terre agricole, qualité d'habitation, évolution des prix des trois produits de première nécessité, nombre de points d'eau potable, qualité des infrastructure routières et sanitaires, accessibilité aux intrants et matériels agricoles, accessibilité aux variétés améliorées, outils agricoles, climat.
Social	Existence et fonctionnement d'une organisation paysanne, participation des minorités aux prises de décisions, perception de la corruption, existence des associations d'entre aide, gouvernance étatique, gouvernance traditionnelle.
Humain	Accès aux soins de santé, qualité de scolarité, nombre de personne qualifié professionnellement, nombre de bras valides, adoption des valeurs traditionnelles.
Economique	Existence de salaire, des AGR, d'autres activités procurant une rémunération, existence des membres de la famille à l'extérieur du pays, des aides, dons
Naturel	Terres, cours d'eau, disponibilité des ressources naturelles (produits de la forêt (revenu et nourriture), bétail, degrés de dégradation des terres, progrès vers la gestion durable, incidence des feux de brousse.

Source : Sheil *et al.* (2004) cité par Bokoto de Semboli (2008)

En exemple le Types de risques /aléas climatiques observés au Tchad

Figure 2 : Risques /aléas climatiques observés



Des pluies de plus en plus variables d'une année à l'autre (source, Météorologie Nationale).

Outils et supports méthodologiques :

- Revue documentaire ;
- Guide d'entretien ;
- Grille d'observation ;
- Matrice de sensibilité

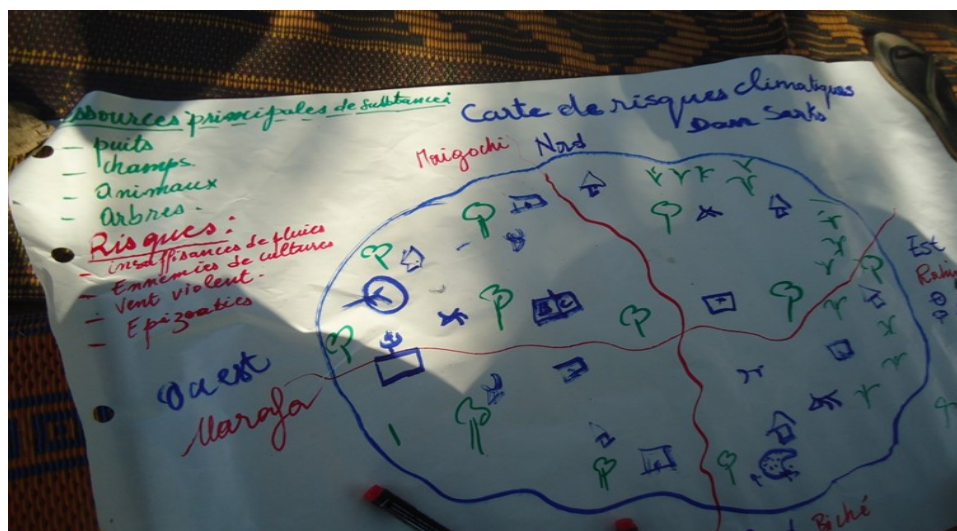
Exemple :

1. Cartographie des aléas

Cet outil permet de faire ressortir **les ressources de subsistance** (puits, cultures, sols, animaux, arbres) et **les risques climatiques** (sécheresse, inondations, vents violents, ect), selon une approche participative

Exemple: cartographie des aléas (figure 3)

Figure 3 : Cartographie des aléas



2. Matrice de sensibilité

Cet outil permet de voir la sensibilité des risques sur les moyens d'existence des communautés.

Figure 4.: Matrice de sensibilité

Unités d'exposition	Risques climatiques				Indice d'exposition	Rang
	Sécheresse	Inondation	Forte chaleur	Vent violent		
Agriculture	5	3	2	3	13	1 ^{er}
Elevage	4	1	1	1	7	4 ^e
Santé	2	3	4	2	11	2 ^e
Habitat	1	5	1	3	10	3 ^e
Ressource en eau	4	1	4	2	11	2 ^e
Indice d'impact	16	13	12	11		

Echelle de notation : 0 pas d'influence du risque, 1 : influence très faible, 2 : influence faible, 3 : influence moyenne, 4 : influence élevée, 5 : influence très élevée

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Consultants ;
- Groupes socioprofessionnels ;
- Autres parties prenantes (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.)

Résultats attendus :

- Les risques climatiques récurrents de la localité (communes, départements) sont identifiés ;
- Les modes et moyens d'existence vulnérables aux changements climatiques de la zone ou secteurs sont identifiés ;
- Le degré de vulnérabilité des modes d'existence est évalué ;
- La matrice de sensibilité aux risques climatiques est élaborée.

Etape :
6

**Identification, priorisation et
planification des priorités d'adaptation**

Objectif : Identifier les mesures d'adaptation en vue de réduire la vulnérabilité de la zone ou du secteur.

Activités :

1. Recenser les mesures endogènes d'adaptation ;

2. Recenser les besoins urgents d'adaptation ;
3. Identifier les options potentielles d'adaptation.

Exemple d'identification des mesures d'adaptation en vue de réduire la vulnérabilité de la localité.

Tableau 4 : d'identification des mesures d'adaptation en vue de réduire la vulnérabilité de la localité

Aléas /chocs	Impacts (agriculture, élevage, eau, pêche)	Options en matière d'adaptation et de résilience
Sécheresse	Dégradation des terres, baisse des ressources en eau Baisse des rendements des cultures Réduction des pâturages	(i) Utilisation variétés résistantes à la sécheresse, (ii) application de techniques de conservations des eaux et des sols, (iii) association arbres fertilisants et culture, (iv) développement de pompage solaire à des fins agro sylvo pastorales (v) Utilisation espèces animales adaptées

Tableau 5 : Exemple d'options et de mesures d'adaptation aux changements climatiques

SECTEUR	OPTIONS	MESURES D'ADAPTATIONS
Agriculture	Développement de systèmes de production adaptés aux changements climatiques	Intensification de la vulgarisation et de la recherche de variétés améliorées de culture ; Facilitation de l'accès aux intrants agricoles adéquats en termes de mécanisme d'approvisionnement, de crédits intrants; Mise en place des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques Développement de cultures résistantes/tolérantes (à la sécheresse, au sel, aux insectes) Diversification des cultures Modifications de l'utilisation des fertilisants Modifications des périodes de plantation et de récolte Gestion de l'eau du sol Lutte contre l'érosion

Ressources en eau		Création de systèmes d'alerte rapide Etablissement de mesures associées, comme des programmes de subvention, de formation et de communication
	<i>Gestion des besoins en eau</i>	Renforcement des capacités des structures techniques compétentes pour l'évaluation des besoins en eau pour divers usages. Promotion de technique de recyclage des eaux usées ;
Santé	<i>Gestion des risques sanitaires</i>	Prévention et gestion des épidémies Etablissement de systèmes d'informations sur les changements climatiques, l'environnement et la santé Renforcement des systèmes d'alerte rapide en cas de maladie et de phénomènes météorologiques Utilisation de technologies rentables pour le traitement des eaux au sein des hôpitaux Education et formation des professionnels de la santé et de l'environnement

Tableau 6 : prioriser les mesures d'adaptation

Risques	Mesure d'adaptation	
	Endogènes	Exogènes
Sécheresse	Compléter	Compléter
Inondation	Compléter	Compléter
Vent violent qui peut boucher les fleuves	Compléter	Compléter

Outils et supports méthodologiques :

- Revue documentaire ;
- Guide d'entretien ;
- Grille d'observation.

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Consultants ;
- Groupes socioprofessionnels ;
- Autres parties prenantes (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.)

Résultats attendus :

- Les mesures endogènes d'adaptation sont recensées ;
- Les besoins urgents d'adaptation sont recensés ;
- Les options potentielles d'adaptation sont recensés ;
- La Carte d'adaptation est conçue.

Etape :
7

**Restitution et validation du diagnostic
participatif**

Objectif : Restituer, en vue d'une validation, par toutes les parties prenantes, des résultats du diagnostic.

Activités :

1. Restitution des résultats du diagnostic ;
2. Mise en cohérence des résultats par toutes les parties prenantes ;
3. Validation du diagnostic

Outils et supports méthodologiques :

- Matrice de sensibilité aux risques climatiques ;
- Carte d'adaptation

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Consultants ;
- Groupes socioprofessionnels ;
- Autres parties prenantes (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.)

Résultats attendus :

- Les résultats du diagnostic sont restitués ;
- Le Bilan de diagnostic est établi et validé.

3. PHASE III : PLANIFICATION DES PRIORITES

Cette phase correspond à la formulation, à la hiérarchisation et à la programmation des actions prévues, en vue d'obtenir des projets d'adaptation aux changements climatiques.

Etape : 8

Elaboration du plan d'actions prioritaires d'adaptation

Objectifs :

- ✧ Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre ;
- ✧ Évaluer les coûts de réalisation des actions

Activités :

1. Catégoriser les options identifiées par secteur et par zone ;
2. Traduire les options prioritaires en fiches projets ;
3. Hiérarchiser les projets ;
4. Restituer et faire valider le plan d'actions.

Outils et supports méthodologiques :

- Grille d'élaboration de plan d'actions prioritaires ;
- Grille d'analyse de faisabilité

Exemple d'outil d'analyse de faisabilité

1. L'analyse multicritères

Cette méthode d'appui à la décision utilise plus d'un critère pour évaluer la performance et classer les diverses options ou interventions.

Le terme recouvre une large palette de méthodes en général :

- ✧ Plusieurs options ou interventions sont évaluées sur la base d'un ensemble de critères prédéterminés ;
- ✧ Des notes qualitatives ou quantitatives sont attribuées ;
- ✧ On applique ensuite des règles prédéfinies pour classer les options/interventions ;
- ✧ Par exemple, des scores numériques peuvent être attribués pour calculer un score total avec la possibilité de donner des poids différents aux divers critères.

Exemple de grille d'Analyse Multicritère (tableau 4)

Tableau 7 : Grille d'Analyse Multicritère

Option	Efficacité	Coût ou RCA ou RSI (*)	Faisabilité technique	Acceptabilité sociale & culturelle	Impacts & environnementaux	Score total
Option 1						
Option 2						

Guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques

Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques

PRRCL

Option 3						
Option 4						

Scores : de 1 (la moins bonne performance) jusque 4 (la meilleure performance). Pour le coût, une échelle devrait être définie, avec des scores correspondant à une gamme de coûts ou coûts unitaires.

(*) RCA = ratio coûts-avantages, RSI = retour sur investissement

Exemple de choix des mesures d'adaptations

Figure 5 : choix des mesures d'adaptations

Analyse	Contexte	Avantages / points forts	Inconvénients / points faibles
Coûts-avantages	Coûts et bénéfices quantifiables financièrement quand les données nécessaires sont disponibles	L'équivalence financière permet une comparaison quantitative entre les divers coûts et les bénéfices	Difficulté à inclure les coûts et bénéfices non marchands (ex : valeurs écologiques ou culturelles), ainsi que les critères de répartition
Coûts-efficacité	Etablissement des objectifs des mesures d'adaptation et recherche de la solution la moins coûteuse	Possibilité d'effectuer une analyse sur les coûts et bénéfices non marchands, comme les services de santé et les écosystèmes	Impossibilité d'évaluer l'adéquation d'une mesure
Multicritère	Données partiellement disponibles, facteurs difficilement quantifiables et avantages monétaires considérés parmi les nombreux critères utilisés	Optimisation des critères selon les priorités nationales et locales, permettant la mobilisation des parties prenantes	Manque d'équivalents financiers susceptible d'affaiblir les avantages économiques justifiant les mesures

Source : CCNUCC 2010

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Consultants ;
- Groupes socioprofessionnels ;
- Autres parties prenantes (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.)

Résultats attendus :

- Le Plan d'actions prioritaires est établi et validé ;
- Le Plan d'adaptation est élaboré.

Etape : 9

Intégration du plan d'actions dans le document de planification ciblée

Objectif :

- ✧ Intégrer le plan d'actions dans la planification du secteur ou dans le développement local

Activité :

1. Réunion de concertation entre la Commission « Intégration » et la structure en charge d'élaborer le document de planification dans lequel l'adaptation aux changements climatique sera intégrée

Outil et support méthodologique :

- Ateliers

Résultat attendu :

- Le document de planification intégrant l'adaptation aux changements climatiques est élaboré.

Etape : 10

Budgétisation

Objectifs :

- ✧ Mieux comprendre le processus de formulation du budget ;
- ✧ Apprendre les meilleurs points d'entrée pour intégrer le changement climatique (CC) dans le processus budgétaire national ;
- ✧ Présenter une brève introduction des différentes sources de financement extérieures existantes pour lutter contre le CC.

Activités :

1. Réallocation de fonds à des secteurs et régions vulnérables ou prioritaires ;
2. Mise à disposition de fonds pour des plans ou activités liés à l'adaptation et/ou l'atténuation du CC ;
3. Intégration de considérations liées au CC dans les critères de passage en revue et de sélection des projets/investissements ;
4. Financement d'activités intersectorielles.

Outil et support méthodologique :

- Ateliers

Résultat attendu :

- Meilleure connaissance des points d'entrée potentiels pour intégration du le CC dans le processus budgétaire.

Meilleure sensibilisation sur la nécessité de s'assurer que le CC est inclus dans le budget en accord avec la politique nationale.

Étape :
11

**Adoption et approbation du document
de planification ciblée**

Objectif :

- ✧ Adopter le document planification ciblée et avoir l'approbation des parties prenantes.

Activité :

1. Ateliers de validation du document de planification par les parties prenantes.

Outil et support méthodologique :

- Ateliers

Principaux acteurs :

- Toutes les parties prenantes

Résultat attendu :

- Plan est validé par toutes les parties prenantes.

Étape :
12

**Intégration de l'adaptation du
changement climatique dans le système
de suivi évaluation**

Objectif :

Intégrer les indicateurs relatifs au climat dans le processus d'intégration du changement climatique

Activités :

- ✧ **Intégrer le suivi CC dans le dispositif**

Vérifier si le système prévoit un mécanisme, des outils (cadre logique, etc.), des indicateurs adaptés, pour le suivi des actions CC et prendre des mesures pour les corriger.

- ✧ **Aspect à surveiller**

1. Variabilité et changement climatique, impacts et vulnérabilité ;

2. Changements politiques et institutionnels ;
3. Mise en œuvre et résultats des politiques et stratégies liées au climat.

✧ **Mesurer la performance des effets/impacts, des actions
d'adaptation/atténuation CC**

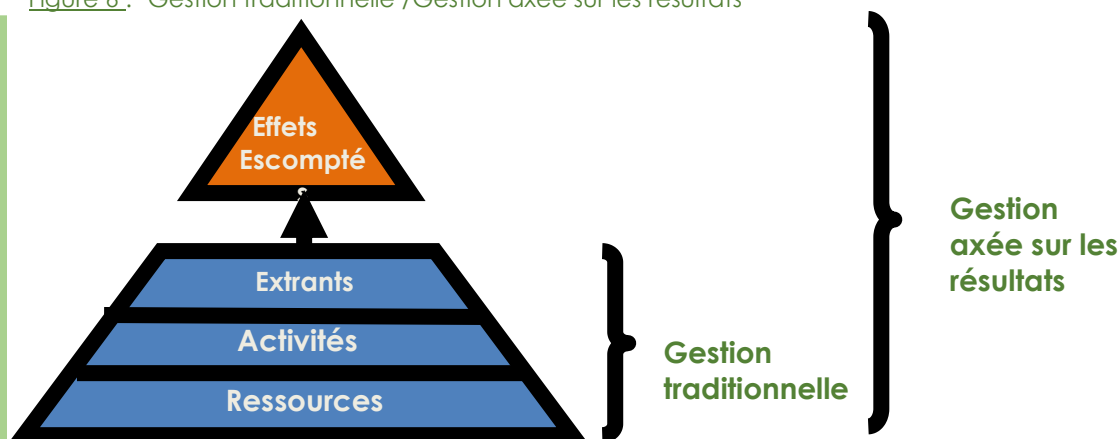
Les indicateurs des changements climatiques servent à : **surveiller les effets des changements climatiques, à éclairer les décideurs qui élaborent les politiques et les programmes et à évaluer le succès des efforts d'adaptation aux changements climatiques.**

Outil :

1. Gestion axée sur les résultats

Exemple : Gestion traditionnelle /Gestion axée sur les résultats

Figure 6 : Gestion traditionnelle /Gestion axée sur les résultats



Les opérations qui fournissent uniquement **des extrants sans atteindre les effets escomptés** constituent uniquement **du gaspillage des ressources publiques**

**Etape :
13**

**Recherche de Financement et mise
en œuvre**

Objectif :

Faire un plaidoyer et une large diffusion auprès des partenaires et autres pour la recherche des financements.

Activités :

- ✧ Organiser un atelier de validation et de diffusion du plan intégrant l'adaptation au CC en invitant les parties prenantes ;
- ✧ Faire la dissémination du Plan en recherchant des fonds auprès des partenaires financiers (La coopération Nord – Sud, Les fonds climatiques nationaux, les fonds climatiques internationaux) pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Plan intégrant l'adaptation au CC.

Outil et support méthodologique :

- Ateliers

Résultats attendus :

- Un atelier de validation et de diffusion du plan intégrant l'adaptation au CC en invitant les parties prenantes est organisé ;
- Le financement pour la mise en œuvre du document de planification intégrant l'adaptation aux changements climatiques est acquis.

Principaux acteurs :

- Commission « Intégration » ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Groupes socioprofessionnels ;
- Autres parties prenantes (services étatiques déconcentrés concernés, ONGs locales, etc.)

Principales sources de financement national

- ✧ Le budget national ;
- ✧ Le budget des collectivités locales ;
- ✧ le secteur privé qui exploite par ex. les ressources naturelles locales ;
- ✧ La société civile.

Principales sources de financement extérieur

Tableau 8 : Principales sources de financement extérieur

Source de financement	Activités financées
Programmes de coopération au développement	Adaptation et atténuation (accent sur le développement)
Fonds pour les pays moins développés	Préparation/mise en œuvre des PANA
Fonds spécial pour les changements climatiques	Adaptation (objectif. prioritaire), transferts de technologie, atténuation dans des secteurs-clés
Domaine prioritaire 'changement climatique' du Fonds fiduciaire du FEM	Projets d'atténuation, projets pilotes d'adaptation, et activités de soutien
Fonds pour l'adaptation	Projets/programmes réduisant la vulnérabilité des communautés/secteurs au CC
Fonds vert pour le climat (pas encore opérationnel)	Canal d'acheminement des futurs fonds multilatéraux pour l'adaptation et l'atténuation
Fonds pour les technologies propres	Démonstration, déploiement et transfert de technologies à faible intensité d'émissions
Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) - Programme pilote de protection contre l'impact du CC	Intégration des risques climatiques et de la 'résilience' dans la planification du développement
Source de financement	Activités financées

Guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques

Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques

PRRCL

SCF- Programme d'investissement forestier	Activités liées à REDD, gestion durable des forêts
SCF - Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu	Déploiement de sources d'énergie renouvelables
REDD+ (divers canaux de financement y compris UN-REDD, qui soutient l'intégration des stratégies REDD dans le développement national)	Préparation, mise en œuvre pilote et déploiement de stratégies nationales pour réduire les émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts
Fonds prototype pour le carbone	Approches d'atténuation innovatrices contribuant au développement durable
Fonds Biocarbone	Projets de séquestration du carbone dans les forêts et écosystèmes agricoles
Source de financement	Activités financées
Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF)	Préparation des stratégies nationales REDD, transferts financiers pilotes
Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone (FPC)	Projets d'atténuation à long terme (cadre post-2012)
Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	Projets d'efficacité énergétique et de mise en œuvre des énergies renouvelables
Alliance mondiale contre le changement climatique	Intégration du CC dans les stratégies nationales de développement et réduction de la pauvreté Adaptation, RRC, participation à REDD/MDP
Fonds de réalisation des OMD, domaine thématique 'environnement et CC'	Intégration des aspects environnementaux dans les politiques (infra) nationales, la planification et les cadres d'investissement
Mécanisme de développement propre	Projets d'atténuation dans les pays en développement
Marchés du carbone volontaires	Projets d'atténuation

CONCLUSION

De nos jours, le développement des politiques et des mesures intégrant l'adaptation aux changements climatiques représente un défi majeur pour la planification. En effet, avec les effets néfastes des changements climatiques actuels déjà ressentis par les communautés et ceux projetés, les efforts de développement seront sérieusement ralentis si des mesures concrètes et efficaces ne sont pas mises en œuvre.

L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification et la mise en œuvre d'actions concrètes des communautés les plus vulnérables s'avèrent indispensables pour impulser le développement dans un contexte très perturbé des régimes saisonniers aggravés de temps à autre par des phénomènes climatiques extrêmes.

Un effort de mobilisation de ressources doit être effectué par les acteurs en charge de l'intégration afin que les actions pour l'adaptation aux changements climatiques identifiées soient effectivement mises en œuvre. Des opportunités de financement existent, et il revient aux parties prenantes de rechercher l'information d'exprimer le besoin et de mobiliser le financement. Toutefois, pour une adaptation réelle et efficace l'engagement financier et technique des acteurs locaux eux-mêmes s'avère très utile.

Enfin, il faut reconnaître que ce guide ne présente pas une approche figée mais plutôt se veut un outil dynamique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification. La mise en œuvre devra être adaptée au contexte de chaque localité afin de cerner les réalités spécifiques des communautés les plus vulnérables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Rapport final du Projet de renforcement des capacités d'Adaptation des communes de l'Alibori face aux changements climatiques, Octobre 2009 ;
2. PNUD (2010). *Final project report: Integrating climate change in the development of Cabo Verde*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD: New York, 38 p.
3. PNUD (2009). *UNDP Quality Standards for the integration of Adaptation to Climate change into Development Programming (Normes de qualité du PNUD) (Draft stage)*. PNUD : New York, 14 p.
4. Outils de Planification du Développement Rural Décentralisé, Institut des Ressources Mondiales
5. *nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 50 p.
6. Linddal, M. (2009). *Climate Change and Development : Integration of climate change risks and opportunities into the UNDAF in Malawi*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus*
7. Guide des pratiques climatologiques, OMM-N°.100
8. Guide de la planification participative locale dans les communautés rurales, Bureau des services d'appui des Nations Unies, Mars 2004
9. Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable, Ministère Français du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Décembre 2007
10. GNUP (2010). *Note d'orientation : Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans l'analyse de pays et le PNUAD*. Working Group on Programming Issues, Task Team on Environmental Sustainability and Climate Change, 60 p.
11. GIEC, Bilan 2007
12. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 1992

ANNEXES

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un (01) consultant national pour l'élaboration d'un (01) guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques dans la planification et la budgétisation.

Contexte et justification

Le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL) est une initiative du Gouvernement du Tchad, financée par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et mise en œuvre par le Fonds National de l'Eau (FNE), conformément à l'accord de subvention N° TCD-RS002 du 10 février 2020.

Le projet vise à améliorer la résilience des communautés à travers des actions structurantes de renforcement des capacités, la création d'une base de données climatiques et socioéconomiques, la sensibilisation, l'information et la formation.

Les résultats attendus à l'issue du projet sont les suivants :

1. Les capacités institutionnelles des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux sont renforcées en vue de faciliter l'accès aux finances climatiques notamment en matière de préparation, de suivi et évaluation de projets ;
2. Les acteurs clés au niveau sectoriel, des ONGs/OSCs, des associations des Femmes, des Jeunes et des Peuples autochtones sont mieux sensibilisés aux enjeux des changements climatiques ;
3. Les cadres politiques, stratégiques et réglementaires sur les changements climatiques sont renforcés et les changements climatiques sont intégrés de manière transversale dans la planification et la budgétisation ;
4. Une base de données climatique et socioéconomique fiable est mise en place et sert d'outils d'aide à la prise de décision.

Dans le cadre du premier résultat visant à renforcer les capacités institutionnelles au niveau sectoriel, il est prévu l'élaboration d'un (01) guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques (CC) dans la planification et la budgétisation.

C'est dans cette perspective que les services d'un consultant national sont requis afin d'assurer l'élaboration de ces documents de base qui serviront d'outils d'aide à la prise de décision.

OBJECTIF

2.1 Objectif global

L'objectif global est de renforcer les capacités institutionnelles et la résilience des communautés locales à travers l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de planification sectorielle et dans les plans de développement locaux (PDL).

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

Elaborer un guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux CC dans les documents dans la planification et la budgétisation (documents de politiques, stratégie sectorielle et les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad ;

Assurer la formation des acteurs gouvernementaux au niveau central et déconcentré, impliqués dans la planification, sur l'utilisation de ces guides comme outils d'aide à la prise de décision.

LIVRABLES ATTENDUS

A la fin de sa mission, le consultant devra fournir les livrables suivants :

Un guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques (CC) dans la planification et la budgétisation (documents de politiques, stratégie sectorielle et les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad ;

Un rapport de l'atelier de formation des parties prenantes sur l'intégration des CC dans les documents cadres tels les documents de politiques, stratégie sectorielle et les Plans de Développement Locaux (PDL) ;

Un rapport de l'atelier de validation du guide ;

ACTIVITÉS PREVUES

Sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), le consultant national devra mener les activités suivantes, sans être exhaustives :

Consulter les différentes parties prenantes (institutionnelles, ONGs, personnes ressources, etc.)

Consulter, analyser et capitaliser les différents documents disponibles sur l'intégration des CC ;

Dresser une liste détaillée des documents cadres (stratégies, politiques, plans d'actions, etc.) pertinent pour la mission ;

Proposer les références et critères de base pour l'intégration des CC dans la planification et la budgétisation ;

Participer activement à l'organisation de l'atelier de validation des guides de formations ;

Former et fournir aux décideurs les outils d'aide à la prise de décision qui prennent en compte les CC.

MÉTHODOLOGIE

Il revient au consultant national de proposer une méthodologie adéquate pour atteindre les objectifs de la mission. Cette méthodologie devra faire apparaître les différentes rubriques telles que la base théorique et l'approche (ou les approches) qui détermine le développement de la mission, les différentes étapes et activités, l'organisation à mettre en place pour réaliser la mission, le planning des activités, etc. L'approche doit être participative.

Enfin, le consultant devra présenter un calendrier d'exécution de la mission ainsi que le système à mettre en place pour mieux gérer le temps.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le consultant devra avoir le profil suivant :

Avoir un diplôme universitaire de niveau minimum BAC + 5 en environnement, sciences sociales ou équivalent ;

Pratique d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des changements climatiques dont au moins 5 ans dans le domaine de l'élaboration des documents de politique, de stratégie nationale et de plan de développement ;

Guide de formation pour l'intégration d'adaptation aux changements climatiques

*Projet de Renforcement de la Résilience des
Communautés Locales face aux impacts des
changements climatiques*

PRRCL

Avoir une maîtrise des cadres politiques, institutionnels et législatifs du secteur de l'environnement au Tchad ;

Bonne connaissance des processus du Fonds Vert pour le Climat serait un réel atout.

Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans un environnement complexe et multiculturel;

Bonne aptitude à communiquer.

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de quarante jours (30) ouvrables.

CANDIDATURE

Tout candidat(e) intéressé(e) par le présent avis est prié(e) de soumettre un dossier de candidature comprenant : (i) un CV, (ii) une offre technique et financière (iii) les copies des diplômes, (iv) les attestations des bonnes fin /certificats ou autres documents donnant la preuve d'expérience acquises conformément au poste.

Pour postuler :

Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse **e-mail** : ngacabinet@gmail.com BP : 4390

Tél : 66 26 42 47/90 19 21 87 en indiquant les références du poste à pouvoir.

Date limite de dépôt des candidatures, le 06/08/2020 à 12h00.